

## RETRAIT DES DIPLOMES SESSION 2024

Si vous n'avez pas pu assister à la soirée du 15 Novembre 2024, veuillez trouver ci-dessous les modalités de retrait de votre diplôme :

### **1- Retrait directement au lycée au secrétariat élèves (bureau de Mme Ducarteron) à partir du 19 Novembre 2024 de 8h30 à 16h :**

\*Si vous venez personnellement chercher votre diplôme, merci de vous présenter **obligatoirement** muni d'une pièce d'identité.

\*Si une tierce personne vient pour vous, elle devra présenter **obligatoirement** sa pièce d'identité, la photocopie de votre carte d'identité et un courrier de votre part l'autorisant à récupérer votre diplôme à votre place.

### **2-Envoi postal :**

Si vous souhaitez l'envoi postal de votre diplôme, merci d'adresser une demande par courrier au secrétariat élèves du lycée en indiquant votre nom, votre prénom, votre adresse postale et le diplôme que vous avez obtenu.

Ce courrier doit être **obligatoirement** accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'un affranchissement de **6.77 €** (tarif du recommandé avec accusé de réception pour l'envoi du diplôme en toute sécurité).

### **Information importante :**

Attention, votre diplôme est édité en un exemplaire **unique**. **Aucun duplicata ne pourra être délivré.**

Nous vous invitons donc à le signer et à en faire des photocopies pour justifier votre grade scolaire et/ou universitaire en cas de perte de l'original.

Les diplômes sont conservés dans l'établissement durant l'année scolaire 2024/2025 et sont ensuite renvoyés au rectorat. N'oubliez donc pas de le récupérer.